

DECISION DU BUREAU N° 02-2018

prise en vertu de la délégation de pouvoirs confiée par délibérations
du Conseil de Communauté en date des 26 avril 2014, 27 juin 2015 et 25 mars 2017

Objet : Tarifs de la banque de matériels pour l'année 2018

Madame Catherine GOETSCHY, Vice-Présidente en charge de l'environnement, du Gerplan et du développement local, rappelle que la Communauté de Communes dispose d'une banque de matériels qui sont prêtés aux mairies et associations du territoire. Ce prêt fait l'objet d'une tarification et une régie ad hoc a été créée à cet effet.

Elle présente le tableau ci-dessous qui correspond aux tarifs proposés pour l'année 2018.

MATERIELS	MONTANT DE LA CAUTION	PARTICIPATION AUX FRAIS	
		1 à 3 jours	4 à 7 jours
Eclairage scénique	150 €	22 €	43 €
Rack de sonorisation	150 €	22 €	43 €
Micro sans fil	75 €	10,50 €	20,50 €
Grilles d'exposition Caddie : - 16 grandes : 2m haut / 1.24 m larg. - 6 moyennes : 2m haut / 0.73 m larg. - 2 petites : 2m haut / 0.48 m larg.	/	1 € / grille	1.60 € / grille
Tarifs augmentés du tarif de base par tranche de 7 jours suivants			

MATERIELS	MONTANT DE LA CAUTION (en €)	Coût de la location	Participation CCTC 50% pour les associations du territoire	Restant à charge du loueur associatif
Chapiteau 5 X 5 m (livré, installé et démonté pour une manifestation journalière ou sur un we)	300	140 €	70 €	70 €

NB : la gestion des chapiteaux a été attribuée au Basket Club de Thann par le biais d'une convention.

.../...

Concernant la location de chalets, il est proposé de reporter la fixation des tarifs puisque le marché de commande est encore en cours.

Dès l'attribution du marché, un point complémentaire sur la tarification de la location des chalets sera soumis au bureau.

Le Bureau de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **approuve** les tarifs 2018 de la banque de matériel ;
- **note** que, comme l'exige la procédure en la matière, cette décision fera l'objet d'une communication lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté.

Fait à Cernay, le 8 janvier 2018

Le Président :

**Romain LUTTRINGER
Maire de Thann**

